



Licences " T "

Article 63 su titre 4 de l'Annuaire Officiel :

"Possibilité d'attribution jusqu'à la dernière journée du cycle "aller" de la division concernée où évolue le club recevant ...Tout(e) joueur (se) peut demander à être mis à la disposition d'un autre club sportif, à la seule condition d'être titulaire d'une licence et de n'avoir participé à aucune rencontre lors de la saison en cours,

Un(e) joueur (se) mis à disposition d'un autre club sportif conserve, à l'égard de son club sportif d'origine, sa licence. Il (elle) continue d'appartenir à ce club sportif pour tout ce qui ne concerne pas la participation aux compétitions, mêmes amicales..."

MAJ 29/09/2026

	NOM	PRENOM	Licencié dans le club	Club d'accueil	N° Licence	Accord CFBF
1	GOITA	Ousmane	CAPSAAA	St Ouen	0016451	23/09/2026
2	KOLOSA	Jules	Charlevilles-Mézières	Ent. Blanquefort/Bordeaux	0174467	28/09/2026
3	MBAYE	Papis-Saer	A.S. C Centres Brégilles	Redash Basket	0057509	28/09/2026